

# MOTION RELATIVE À L'EXPERIMENTATION FRANCE TRAVAIL

Commission Permanente

Mercredi 17 mai 2023

Considérant le projet d'expérimentation France Travail concernant les BRSA à La Réunion

Considérant que l'adoption d'un projet de loi France Travail durant l'expérimentation ne favorisera pas la prise en compte des résultats de l'expérimentation et donc des spécificités réunionnaises,

Considérant la loi qui devrait être adoptée au mois de juin prévoyant la sanction avec la suspension du RSA ;

Considérant que La Réunion compte la plus forte proportion de BRSA parmi tous les départements de France, avec plus de 96 000 foyers allocataires,

Considérant la situation de l'emploi à La Réunion,

Considérant qu'au moins 30% des BRSA sont confrontés à des difficultés sociales et ne sont actuellement pas disponibles pour un emploi,

Considérant que pour ces publics la levée des freins sociaux relève d'une logique d'accompagnement renforcé et d'encouragement et non d'une logique de sanction,

Considérant les résultats probants du R+ qui complète utilement la prime d'activité,

Les élus du Conseil Département réunis en commission permanente du mercredi 17 mai 2023

- Demandent que le futur projet de loi France Travail prenne bien en compte les résultats de l'expérimentation à La Réunion,
- Sont défavorables à toute évolution du régime des sanctions qui serait inadaptée à la situation réunionnaise,
- Réaffirment la nécessité de mettre l'accent sur l'accompagnement social des publics les plus en difficulté et l'encouragement des publics les plus proches de l'emploi.

*[Handwritten signatures and initials in blue and black ink, including names like 'Hain', 'Merquien', and various illegible signatures.]*